

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 2 (1974)
Heft: 2

Artikel: Jura : le Jura encourage ses patoisants
Autor: Page, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-236979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE JURA ENCOURAGE SES PATOISANTS

Il m'est parvenu des nouvelles de l'amicale manifestation organisée par les Patoisants de la Prévôté (région de Moutier) en l'honneur de M. Robert Messerli, proclamé mainteneur à Treyvaux et détenteur d'un prix romand de théâtre, au dernier concours. Je me plaît à relever ce geste de l'Amicale de la Prévôté que préside M. Paul Garessus, secondé par MM. Jean Farine, Rebetez, secrétaire, et auquel la presse jurasienne a fait largement écho, entre autres le Pays, le Démocrate de Délemont, et la Tribune. Ce sont choses agréables à relever.

M. Messerli a certes bien mérité les distinctions précitées et les marques de sympathie que lui ont témoignées ses amis du Val Moutier. C'est avec plaisir aussi que j'ai pris connaissance de l'interview qu'il a accordée au Démocrate et des critères de jugement retenus par le jury romand : valeur du sujet, manière de le traiter, qualité du patois, correction grammaticale, allure générale des phrases, richesse du vocabulaire, recherche de termes caractéristiques.

L'Ami du Patois se joint à son tour aux amis de la Prévôté, pour présenter à M. Robert Messerli ses félicitations et ses encouragements.

Ls Page

